

Communiqué de presse - Octobre 2024

Le chauffage au bois domestique, une source d'énergie viable et durable pour la transition énergétique

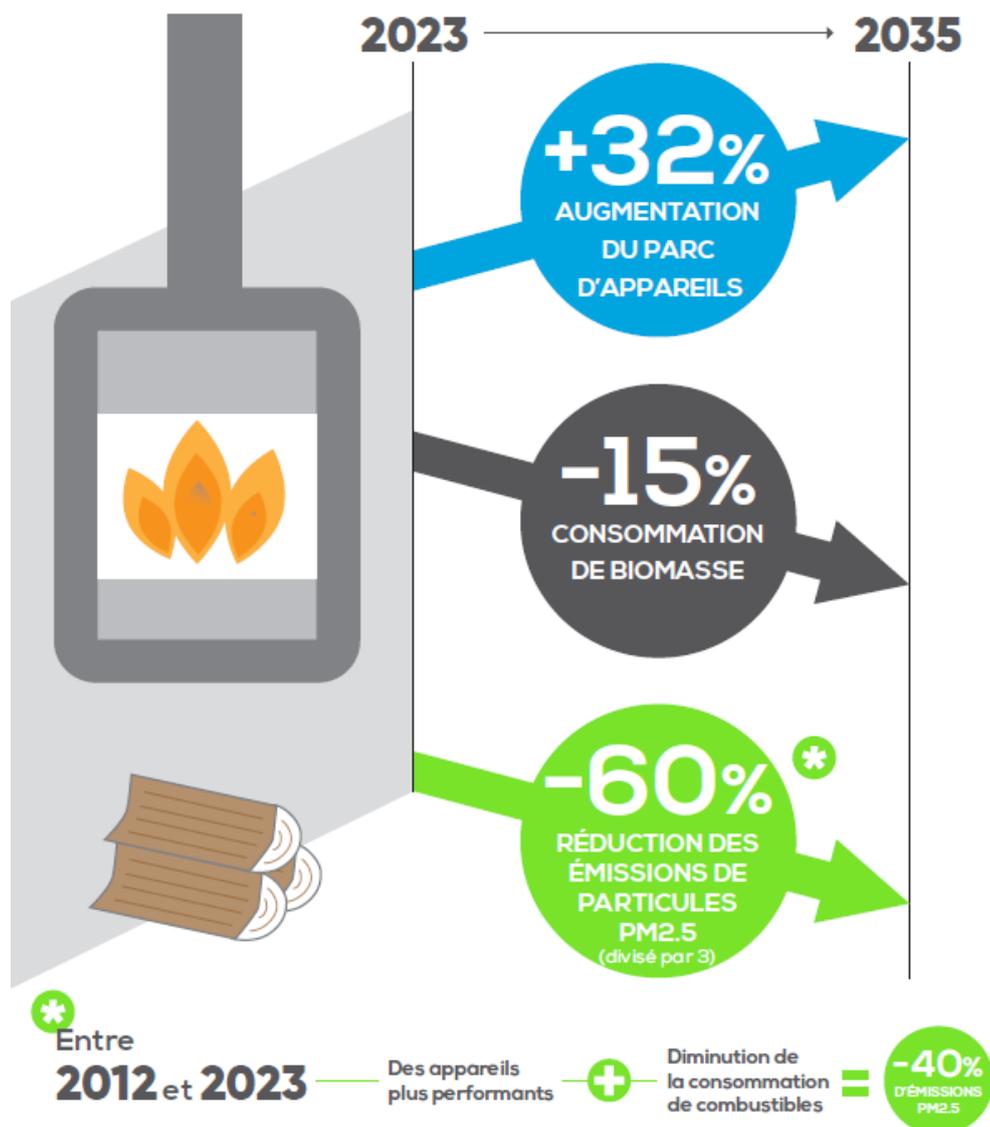
👉 **Décryptage des enjeux et bénéfices à la lumière de l'étude du laboratoire Céric sur les perspectives 2023 / 2035**



CHAUFFAGE AU BOIS DOMESTIQUE

Perspectives 2023 > 2035

Croissance et performance du parc,
baisse des consommations et
amélioration de la qualité de l'air



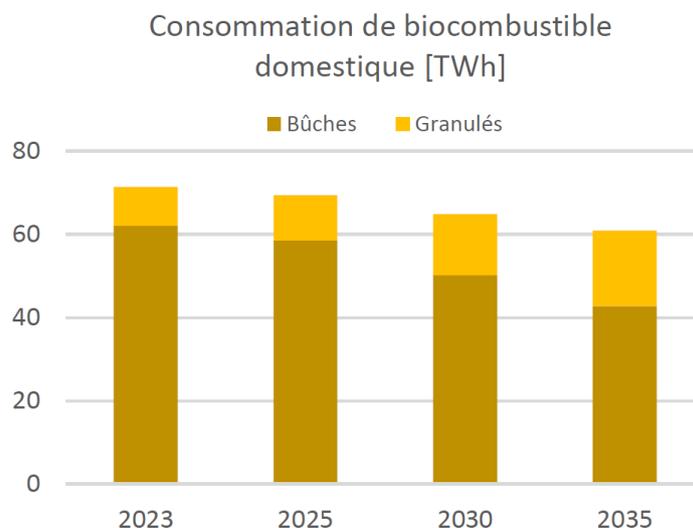
Depuis 1992, le parc d'équipements individuels de chauffage au bois ne cesse de croître, avec une accélération notable sur les dix dernières années. Parallèlement, une politique incitative a été mise en place pour le remplacement des appareils anciens (installés avant 2000) grâce à des aides telles que MaPrimeRénov' ou les fonds air bois proposés dans le cadre des Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA). Ces initiatives, combinées à la disponibilité de combustibles de meilleure qualité, ont permis une réduction significative de la consommation énergétique moyenne par appareil, renforçant ainsi une utilisation plus durable de la ressource bois.

Le chauffage au bois domestique a également contribué à la baisse des émissions de particules fines (PM2.5), avec une diminution d'environ 40% entre 2012 et 2023, principalement grâce aux avancées technologiques des appareils et au renouvellement du parc ancien.

Fort de ce constat relevé par l'ADEME [1] et de précédentes analyses [2] [3], le Laboratoire Céric, reconnu pour son expertise dans l'évaluation des technologies liées aux énergies renouvelables et au chauffage au bois, a projeté à 2035, l'évolution du parc d'appareils de chauffage domestique au bois et analysé ses conséquences sur la consommation de bois énergie et la qualité de l'air. Cet avis d'expert souligne l'importance de considérer le chauffage au bois comme une alternative viable dans la transition vers des systèmes énergétiques plus durables.

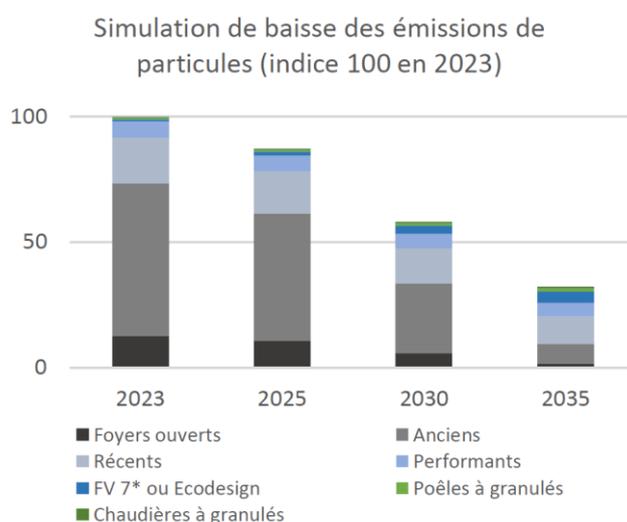
Une baisse de 15 % de la consommation de biomasse malgré un parc en expansion

En 2035, le nombre d'appareils de chauffage au bois domestique pourrait dépasser les 10 millions, soit une augmentation de 32 % par rapport à 2023. Toutefois, grâce à l'amélioration des performances des nouveaux équipements, à la qualité des combustibles et à une meilleure isolation des logements, une réduction de 15 % de la consommation de biomasse est anticipée.



Une réduction de plus de 60 % des émissions de particules fines

Le renouvellement du parc et l'adoption d'appareils performants contribueront à une diminution spectaculaire des émissions de particules. D'ici 2035, celles-ci pourraient être divisées par trois, notamment grâce à l'utilisation croissante d'appareils certifiés Flamme Verte 7* et à l'utilisation de bois sec de qualité. Cette tendance prolongera la baisse de 40 % observée entre 2012 et 2023.



À la poursuite des actions déjà engagées depuis plusieurs années pour le développement du chauffage au bois performant

Les simulations du laboratoire Céric soulignent que l'augmentation du parc à plus de 10 millions d'appareils, couplée à des équipements plus performants et à une meilleure qualité des combustibles, permet non seulement de diminuer la consommation d'énergie, mais aussi de considérablement améliorer la qualité de l'air. À l'horizon 2035, les émissions de particules pourraient être divisées par trois.

Pour maintenir cette dynamique, plusieurs recommandations sont formulées :

- Prolonger et renforcer les aides financières à l'acquisition d'appareils performants, notamment avec des bonus pour le remplacement des équipements anciens dans les zones couvertes par un PPA.
- Développer une politique publique favorisant la production de biocombustibles de qualité, avec un soutien à l'industrialisation pour garantir des standards élevés.
- Encourager les démarches de qualité pour l'installation et la maintenance des appareils, afin d'optimiser leur efficacité.
- Sensibiliser davantage le grand public aux bonnes pratiques d'utilisation des appareils de chauffage au bois.

Ces actions coordonnées permettront de continuer à moderniser le parc d'appareils de chauffage au bois, tout en garantissant des bénéfices environnementaux tangibles.

👉 L'avis d'expert complet est disponible sur le site <https://www.laboratoire-ceric.com/>

Bibliographie

[1] ADEME, « Situation du chauffage domestique au bois en 2022-2023,» Juin 2024.

[2] Laboratoire CERIC, « Impact de la qualité du combustible bois bûche et de l'évolution du parc d'appareils à bois sur la qualité de l'air,» 2017.

[3] Laboratoire CERIC, « Impact de la qualité du combustible bois et de l'évolution du parc d'appareils sur la qualité de l'air,» 2022.

À propos du Laboratoire Céric :

Expert de la cheminée et des énergies durables depuis plus de 30 ans, le Laboratoire Céric est une référence en Europe. Il développe, teste et valide l'ensemble des éléments de la combustion (combustibles, conduits et appareils) au travers de la recherche appliquée, du développement de produits et du suivi qualité. Le laboratoire CÉRIC est le laboratoire première partie de Poujolat SA (Essais / accréditation 1-1033 – Portée disponible sur www.cofrac.fr). En chiffres : 550m² de surface, 6 halls d'essais, 1 chaufferie Celsius, 6 ingénieurs et 4 techniciens et +5 000 essais par an.